

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## Document d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM -

La commune de Biéville-Beuville est exposée à :

### RISQUES NATURELS

- Inondation
- Mouvement de terrain
- Sismicité
- Feu d'espace naturel et cultivé
- Phénomène climatique
- Tempête

### RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Transport de matières dangereuses
- Radon (potentiel)

### RISQUES PARTICULIERS

- Engins de guerre

### Avant-propos :

Le **risque majeur** est un évènement d'origine naturelle ou lié à l'activité humaine, dont l'impact peut mettre en péril le bon fonctionnement de la société, perturber l'activité économique du territoire, porter atteinte à l'intégrité des personnes et des biens, publics ou privés, et menacer l'environnement.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

En étant conscient que le risque nul n'existe pas, le connaître, c'est être prêt à réagir face à des évènements potentiels.





## Document d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM -

Connaître les risques auxquels nous sommes exposés, c'est commencer à s'en protéger. **L'information préventive** consiste à nous renseigner sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de vacances.

L'article L.125-2 du Code de l'environnement précise que « *toute personne a un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui la concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles* ».

L'information préventive doit permettre à chacun de connaître les dangers auxquels il est exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire leur vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics. Par ailleurs, elle contribue à construire une mémoire collective et à assurer le maintien des dispositifs collectifs d'aide et de réparation.

Si la loi oblige à la mise à disposition de ces informations, c'est ensuite à chacun d'en prendre connaissance.

Conservez ce document, il vous apporte l'information claire et les consignes à respecter pour votre sécurité.



## Etat des risques auxquels la commune est exposée

INONDATION		
Débordement de cours d'eau	Remontée de nappes constatée	Plan de prévention des Risques
X	X	

Mouvements de terrain	
Risque	Plan de Prévention des Risques
X	

Sismicité	Radon (potentiel)	Risques technologiques
Risque	Risque	
Faible	Zone 1	

Transport de matières dangereuses		Rupture de barrage / digue
Par voie routière	Par canalisation	Nom de l'ouvrage
X	X	

Feux d'espaces naturels et cultivés	Engins de guerre	Phénomènes climatiques
X	X	X

# BIÉVILLE-BEUVILLE



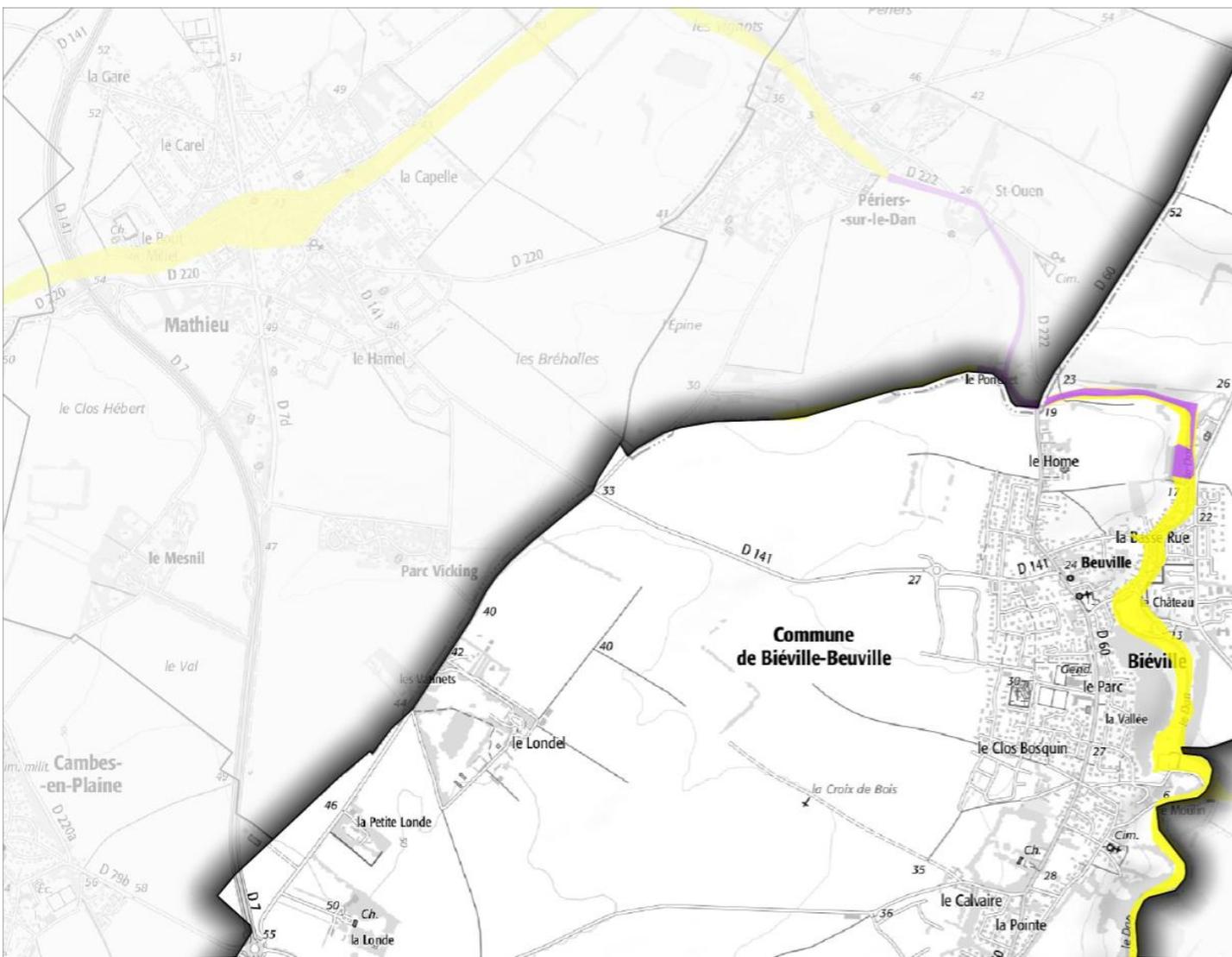
## Etat des risques auxquels la commune est exposée

Commune	Début de la catastrophe	Fin de la catastrophe	Date de l'arrêté	Date de publication aux J.O.	Aléa	Code NOR
Biéville-Beuville	22/07/2013	22/07/2013	10/09/2013	13/09/2013	Inondations et/ou Coulées de Boue	INTE1322057A
Biéville-Beuville	05/05/2000	06/05/2000	21/07/2000	01/08/2000	Inondations et/ou Coulées de Boue	INTE0000364A
Biéville-Beuville	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	Mouvement de Terrain	INTE9900627A
Biéville-Beuville	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	INTE9900627A
Biéville-Beuville	15/10/1987	16/10/1987	22/10/1987	24/10/1987	Tempête	INTX8710333A
Biéville-Beuville	21/06/1986	21/06/1986	11/12/1986	09/01/1987	Inondations et/ou Coulées de Boue	
Blainvilles/Orne	15/10/1987	16/10/1987	22/10/1987	24/10/1987	Tempête	INTX8710333A

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## LES INONDATIONS : débordement de cours d'eau



### Légende

#### Zones d'aléa inondation

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort
-  Lit Mineur
-  Plan d'eau
-  Secteur indicé
-  Zones protégées

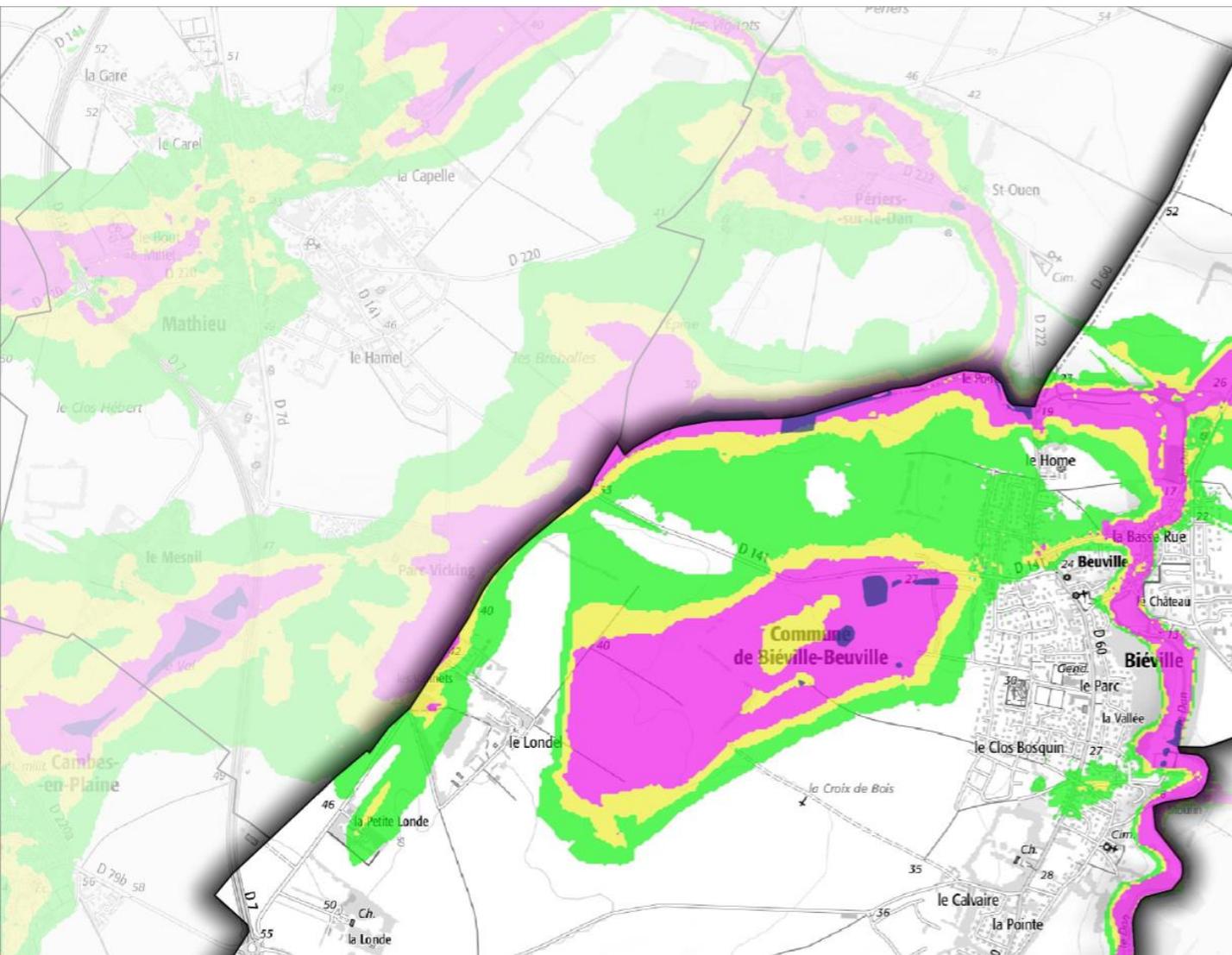
#### DREAL - Atlas des zones inondables (ZI)

-  Aléa faible ou indéterminé
-  Aléa moyen
-  Aléa fort
-  Aléa très fort
-  ZI située derrière un ouvrage de protection

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## LES INONDATIONS : débordement de nappes



### Légende

#### Remontée de nappes

- Risque pour les infrastructures profondes de 2.5 à 5 m
- Risque pour les sous-sols de 1 à 2.5 m
- Risque pour les réseaux et sous-sols de 0 à 1 m
- Débordement constaté de nappes

#### Sources

DREAL Normandie - BD Carto - SCAN 25 Express



## LES INONDATIONS

### Les risques d'inondation sont dus :

- Aux débordements de la rivière « Le Dan »,
- Aux remontées des nappes phréatiques,
- Aux ruissellements à l'occasion de fortes pluies et d'orages.

### Des dommages ont été constatés :

- Basse rue, Haute rue, rue Germaine Barette, rue des Tailleurs de Pierre, rue Lemanissier, rue Mozart, route de Mathieu, Ferme de Bellevue.

### Prévention :

- Maîtrise des zones à risque dans le Plan Local d'Urbanisme (interdiction des garages en sous-sol voire des sous-sols dans certaines zones),
- Création de bassins de rétention pour les nouveaux lotissements,
- Vérification, entretien et curage des fossés,
- Amélioration du réseau de collecte des eaux pluviales.

### Consignes de sécurité :

En cas de risque imminent :

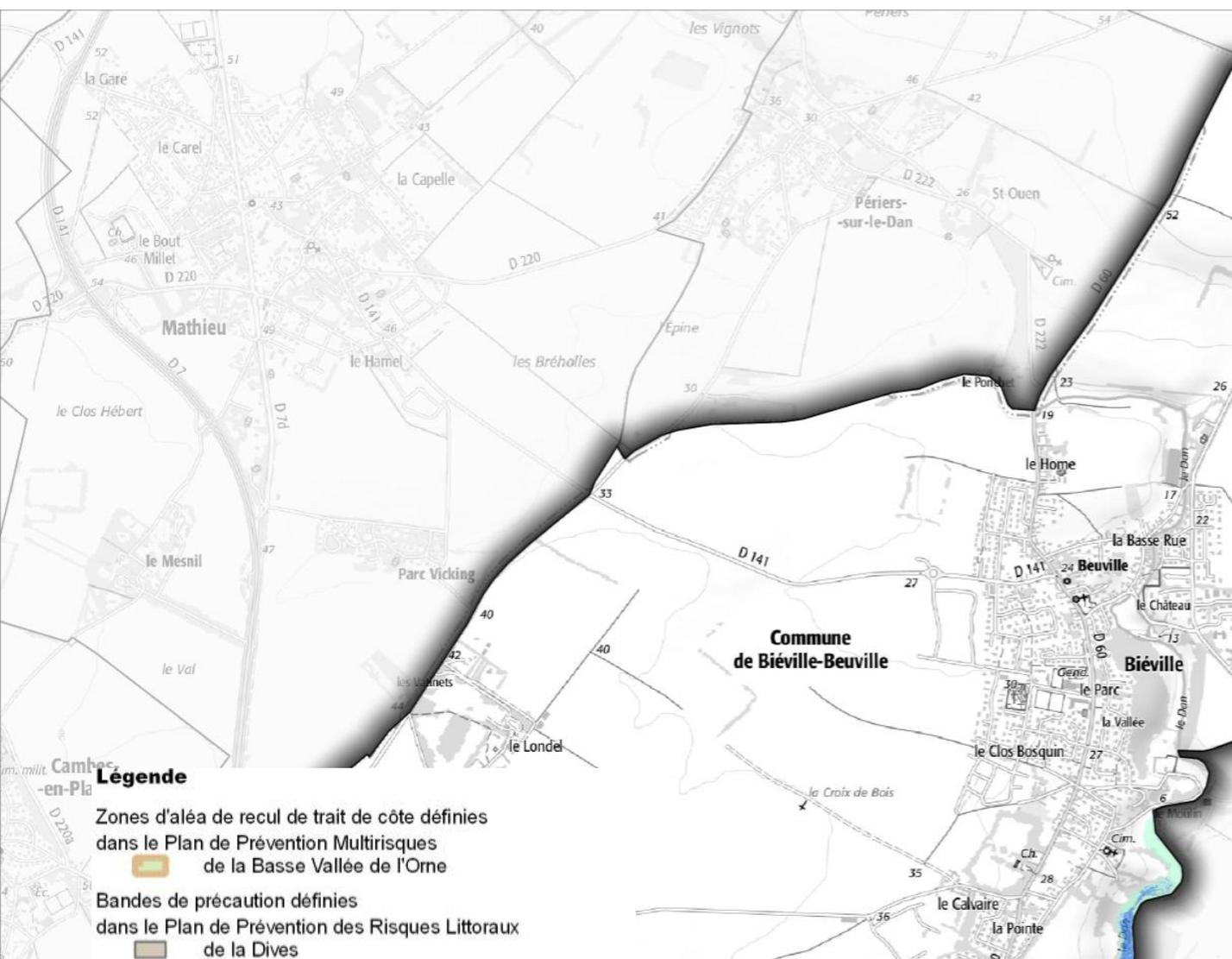
- Ecouter la radio (fréquence Radio Bleue – 102,6),
- Consulter le site internet de Météo France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)),
- Fermer les portes et fenêtres,
- Couper le gaz et l'électricité,
- Mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux,
- Libérer le téléphone pour les secours,

**En cas d'évacuation, vous serez prévenu par les services municipaux avec l'aide des forces de l'ordre et des Sapeurs Pompiers**

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## LES RISQUES LITTORAUX : submersion marine



### Légende

Zones d'aléa de recul de trait de côte définies dans le Plan de Prévention Multirisques de la Basse Vallée de l'Orne



Bandes de précaution définies dans le Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Dives



Zone sous le niveau marin



Zone aléa niveau marin (scénario : élévation de 60 cm)



Zone aléa submersion marine (scénario : élévation de 60 cm)



### Sources

DREAL Normandie - BD Carto - SCAN 25 Express



## LE RISQUE TEMPÊTE

### Situation :

Une situation est qualifiée de tempête à terre lorsque les vents moyens sont supérieurs à 89 km/h.

### Prévention :

En cas de montée de tempête, vous pouvez :

- Consulter le site internet de Météo France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)),
- Ecouter le répondeur de Météo France (08.99.71.02.14),
- Ecouter la radio (fréquence Radio Bleue – 102,6).

### Consignes de sécurité :

- Enlever et rentrer tout objet susceptible d'être emporté,
- S'abriter,
- Fermer portes et fenêtres,
- Eviter les déplacements, même pour aller chercher vos enfants à l'école,
- Libérer le téléphone pour les secours.





## LE RISQUE SISMIQUE

### Situation :

La commune peut être sujette à un séisme mais le risque est faible.

### Prévention :

Prise en compte de ce risque dans les règles d'aménagement du Plan local d'Urbanisme et dans la mise en œuvre des nouvelles constructions.

### Consignes de sécurité :

#### Pendant les secousses :

- S'éloigner des fenêtres,
- Se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou s'abriter sous un meuble solide,
- A l'extérieur, s'éloigner des bâtiments et de tout ce qui peut s'effondrer (ex. : fils électriques),

#### Après les secousses :

- Couper l'eau, le gaz, l'électricité,
- Ne pas prendre les ascenseurs,
- Evacuer des bâtiments endommagés,
- Ne pas entrer dans les bâtiments endommagés,
- Ecouter la radio (fréquence Radio Bleue – 102,6),

La France est dotée d'un dispositif de surveillance sismique (Réseau National de Surveillance Sismiques – RENASS) qui localise immédiatement la région affectée par le séisme et évalue sa magnitude de 3,7 sur l'échelle de Richter, le RENASS transmet l'information à la Direction opérationnelle de la sécurité civile du département.



## LES MOUVEMENTS DE TERRAIN

### Informations complémentaires :

CAVITÉS : L'inventaire des cavités souterraines est du ressort des collectivités.

Retrouvez une carte :

<http://infoterre.brgm.fr/page/cavites-souterraines> (rubrique « En savoir plus »)

ARGILES :

Retrouvez une carte :

<http://infoterre.brgm.fr/page/alea-retrait-gonflement>  
(rubrique « En savoir plus »)

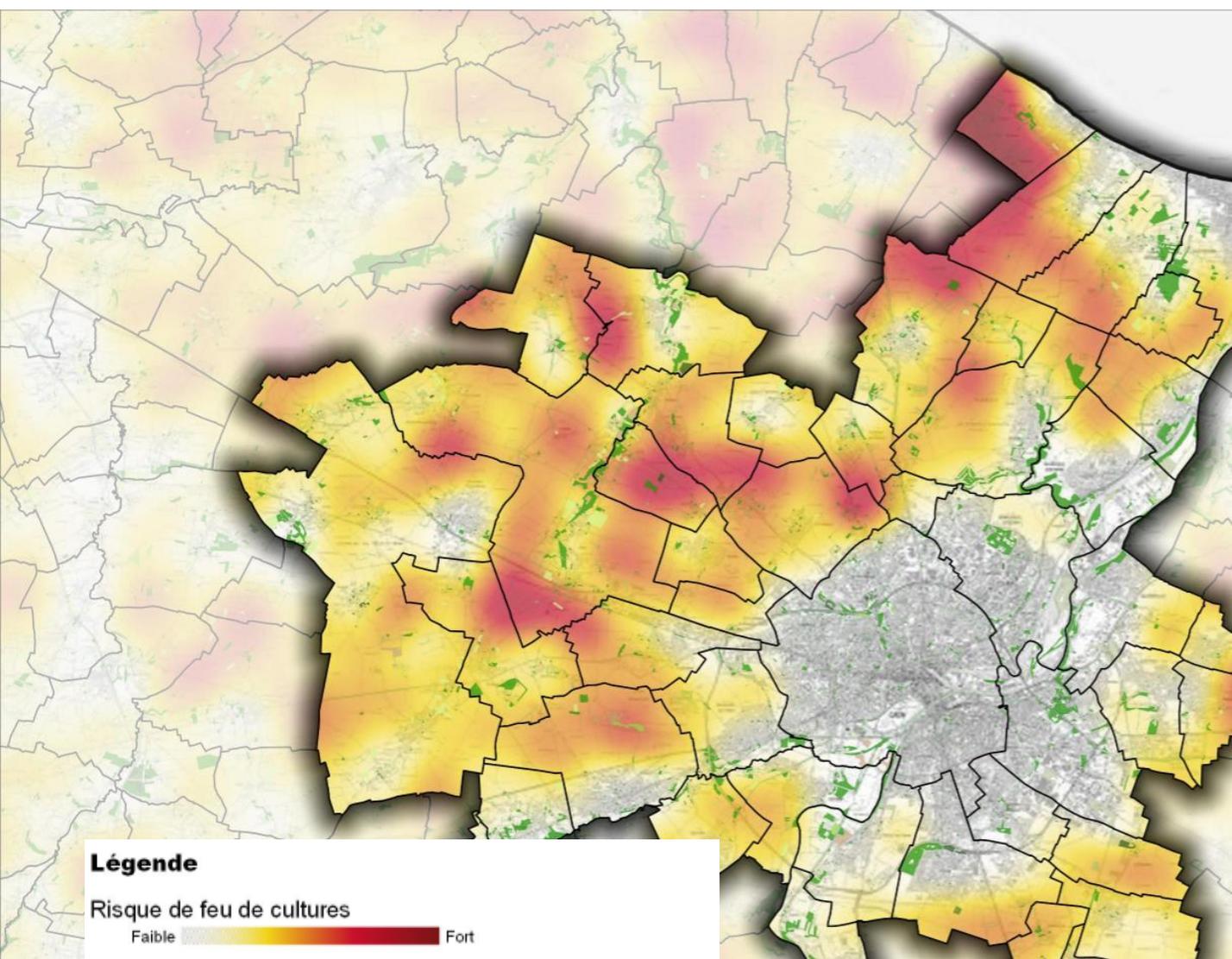
Ou

[https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/risques\\_naturels\\_mvt.map](https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/risques_naturels_mvt.map)

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## LES FEUX D'ESPACES NATURELS ET CULTIVÉS



### Végétation

- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Haie
- Lande ligneuse
- Peupleraie
- Verger
- Vigne

### Sources

BD Carto - BD Topo (Végétation) - SCAN 25 Express



## LE RISQUE TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE MATIERES DANGEREUSES

### **Situation :**

Les accidents liés au transport de matières dangereuses peuvent se produire pratiquement n'importe où. On peut noter plus particulièrement sur la commune, la RD 60 qui traverse l'agglomération.

Les risques liés aux installations de distribution de carburant au détail.

### **Prévention :**

- Réglementation spécifique du transport de matières dangereuses sur le territoire national.
- Risques spécifiques des installations de distributions de carburant au détail.

### **Consignes de sécurité :**

Si nuage toxique :

- Se mettre à l'abri dans les locaux les plus proches,
- Fermer les portes et fenêtres, calfeutrer les aérations ou ventilations,

Si explosion :

- Evacuer vers des lieux de mise en sûreté,
- Couper la ventilation, le chauffage, le gaz et l'électricité,

Dans tous les cas :

- Ecouter la radio (fréquence Radio Bleue – 102,6),
- Ne pas fumer, pas de flamme ni d'étincelles,
- Ne pas sortir même pour aller chercher vos enfants à l'école,
- Libérer le téléphone pour les secours.

**En cas d'évacuation, vous serez prévenu par les services municipaux avec l'aide des forces de l'ordre et des Sapeurs Pompiers**

# BIÉVILLE-BEUVILLE



## Pour compléter vos informations sur les risques majeurs

**L'information est la base de la prévention et de la réduction des risques.** En plus des différents documents qui sont à sa disposition (notamment le DDRM et le DICRIM), chacun peut consulter les sites internet suivants pour se renseigner sur les risques majeurs les concernant, et se préparer à y faire face :

- Prévisions météorologiques : <https://meteofrance.com>
- Vigilance Météo-France : <https://vigilance.meteofrance.fr>
- Prévisions des crues : <https://www.vigicrues.gouv.fr>
- APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes) :  
<https://apic.meteofrance.fr>
- Twitter : [@Prefet14](#)
- Facebook : [@PrefetduCalvados](#)
- Préfecture du Calvados (SIDPC) : Tél. : 02.31.30.64.00  
[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)
- DREAL Normandie - Caen : Tél. : 02.50.01.83.00  
[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)
- DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) :  
Tél. : 02.31.30.64.00  
[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)  
Rubrique Services de l'Etat / La Direction  
Départementale des Territoires et de la Mer
- Site de référence sur les risques majeurs naturels et technologiques :  
<https://www.georisques.gouv.fr/>
- Site de prévention des risques majeurs :  
<https://www.gouvernement.fr/risques>
- Mairie de Biéville-Beuville : [www.bieville-beuville.fr](http://www.bieville-beuville.fr)

### Crédits :

- Service Interministériel de Défense et Protection Civile du Calvados (SIDPC)
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados (DDTM)
- Mairie de Biéville-Beuville



**AVERTISSEMENT :**

- \* Les documents cartographiques contenus dans ce dossier n'ont pas de valeur réglementaire, ni pour l'occupation des sols, ni en matière de contrats d'assurance.
- \* Les éléments fournis ne sont que les retranscriptions d'études et d'informations connues à la date d'élaboration du DDRM, pour lesquels aucun travail d'interprétation n'a été effectué.
- \* Chacun des risques répertoriés dans ce recueil ne revêt pas le même caractère de gravité car il dépend de différents paramètres liés aux particularités du risque (lieu, temps, ampleur, fréquence).
- \* L'absence de représentation graphique sur certaines surfaces communales n'exclue pas la présence d'un risque.
- \* Le dossier TIM n'est pas opposable aux tiers et ne peut se substituer aux règlements en vigueur, notamment en matière d'urbanisme.
- \* Il convient de garder à l'esprit que d'autres aléas, non décrits dans le présent document, peuvent perturber gravement la vie sociale et économique du département, comme les tempêtes, les chutes abondantes de neige, le verglas, les vagues de froid ou de fortes chaleurs.
- \* Compte tenu du caractère évolutif des risques , ce dossier ne peut être exhaustif. Ainsi, si vous constatez une information incomplète ou erronée, merci de nous contacter par mail : [pref-sidpc14@calvados.gouv.fr](mailto:pref-sidpc14@calvados.gouv.fr).